



**Les étudiant.e.s soignant.e.s** sont un maillon essentiel de la lutte contre le Covid-19  
**Soutenez-les** en faisant un **don déductible**  
**à 75% de votre IFI** à la Croix-Rouge française



©Joan Bardeletti

Séjour de la santé (suite)

## L'hôpital français déjà bien doté en Europe

Mais pour augmenter le salaires des soignants, il faudrait accroître la productivité des (trop?) nombreux personnels non soignants



©Freepik



*Mécomptes publics, François Ecalle*

Dans la perspective du plan d'urgence pour les hôpitaux qui devrait être présenté cet été, il est utile de comparer les dépenses publiques hospitalières en France et dans les autres pays européens, ce que permet la base de données de l'OCDE sur la santé.

La comparaison des dépenses publiques entre les pays, qu'il s'agisse de santé ou de tout autre service public, doit tenir compte de la capacité de chaque pays à lever des impôts ou

des cotisations sociales pour les financer. Les dépenses publiques hospitalières doivent donc être rapportées au PIB, qui est une mesure, certes approximative, de l'assiette sur laquelle sont prélevés les impôts et cotisations sociales. Les dépenses retenues ici sont celles des hôpitaux publics et privés qui sont financées par des régimes publics et/ou obligatoires d'assurance.

Elles représentaient 4,1 % du PIB en France en 2017, ce qui nous situait au deuxième rang en Europe, derrière le Danemark, à égalité avec la Suède. L'Allemagne (3,1 % du PIB), les Pays-Bas (3,1 %) et la Belgique (2,7 %) étaient loin derrière.

■ "Les dépenses des hôpitaux publics et privés représentaient 4,1 % du PIB en France en 2017, ce qui nous situait au deuxième rang en Europe, derrière le Danemark, à égalité avec la Suède"

Rapporter les effectifs hospitaliers à l'emploi total dans l'économie permet de déterminer si une fraction plus ou moins importante de la force de travail d'un pays est consacrée aux soins hospitaliers. L'emploi hospitalier représentait 4,8 % de l'emploi total en 2017 en France, ce qui nous situait au premier rang de l'Union européenne et nettement au-dessus des grands pays comparables (4,2 % au Royaume-Uni et 3,3 % en Allemagne).

### **Plus d'emplois administratifs que la moyenne, mais des salaires inférieurs pour les soignants**

La France se caractérise en outre, avec la Belgique, par une part plus élevée (34 %) de non-soignants dans les effectifs hospitaliers. Cette part est de 25 % en Allemagne, en Italie et en Espagne.

La France était le seul des grands pays européens comparables où le salaire moyen des infirmiers(ères) était inférieur (de 6 %) au salaire moyen dans l'ensemble de l'économie en 2015. Il était supérieur de plus de 10 % au salaire moyen en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique.

■ "La France se caractérise en outre, avec la Belgique, par une part plus élevée (34 %) de non-soignants dans les effectifs hospitaliers"

Au regard de ses ressources, la France faisait donc un effort plus important que les autres pays européens pour financer ses hôpitaux en 2017, notamment un nombre élevé d'emplois hospitaliers et plus particulièrement d'agents techniques et administratifs, alors que les personnels soignants y semblent moins bien payés. Cet effort financier lui permettait d'offrir un plus grand nombre de lits par habitant que dans les autres grands pays européens, à l'exception de l'Allemagne.

Si une revalorisation des salaires de certains agents hospitaliers est nécessaire, le plan d'urgence devrait également comporter des mesures visant à augmenter la productivité des personnels administratifs et techniques. Or pour réaliser des économies dans les fonctions de support, il faut souvent regrouper des établissements.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.